

Intervention des forces de l'ordre au sein d'une bibliothèque universitaire de l'UBO

Aujourd'hui, en fin de matinée, lors d'un mouvement de grève contre la réforme des retraites, un groupe de jeunes a été pris à partie par les forces publiques dans l'enceinte de la Bibliothèque Universitaire Lettres de l'Université de Bretagne Occidentale. C'est une première dans l'histoire de l'UBO qu'une intervention de ce type est recensée en son sein.

L'article L712-2 du Code de l'éducation dispose que le président de l'université « est responsable du maintien de l'ordre et peut faire appel à la force publique dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat ». Pour résumer, hors situation d'urgence, seul le président de l'université peut autoriser les forces publiques à intervenir au sein de son établissement.

Les personnels de la bibliothèque et les étudiant.e.s n'ont pas relevé de danger imminent nécessitant une intervention des autorités.

Les forces de l'ordre ont franchi une frontière symbolique qui atteint à la liberté académique de l'université.

Il est donc inconcevable pour la Fédé B que de telles violences se déroulent dans un lieu public d'éducation et de savoir. Nous les condamnons fermement. Deux cas de figure se présentent. Soit iels agissaient sous la directive de leurs supérieur.e.s et nous exigeons que des sanctions soient prises, soit iels ont enfreint la procédure de leur propre initiative et nous appelons expressément à l'ouverture d'une enquête.

Nous exigeons des réponses des forces publiques et de la sous-préfecture !

Nous apportons notre soutien aux victimes de cette offensive ainsi qu'aux personnels de l'UBO et aux étudiant.e.s présent.e.s.

Le réseau de la Fédé B

Contacts Presse :

Lilian Brassier, Président de la Fédé B – president@fedeb.net
Lucie Fiorrito, Vice-Présidente en charge de la Communication – communication@fedeb.net